

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

19 janvier 2022

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de crédits d'un montant total brut de 14'185'800 francs pour la construction d'un centre sportif destiné au tennis de table et au judo, situé route de Vernier 115, ainsi qu'aux aménagements extérieurs et à l'équipement en mobilier et matériel pour les nouveaux locaux

Actuellement occupées par les installations du centre sportif du Bois-des-Frères et, dans leur partie nord, par deux petits immeubles d'habitation et des locaux, les parcelles sur lesquelles le projet va se construire sont situées sur la commune de Vernier et ont fait l'objet d'une modification du régime des zones d'affectation et d'un plan localisé de quartier qui est en force aujourd'hui.

Lauréat en 2015 d'un concours d'architecture organisé par la Ville de Genève, le projet va permettre de compléter l'offre existante des installations sportives voisines. Deux maîtres d'ouvrage, la Ville de Genève et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), collaborent et se répartissent les projets sur ce périmètre.

Un centre régional pour le tennis de table et le judo

Cet équipement offrira la possibilité d'organiser l'ensemble des entraînements du centre régional sur un seul site, avec un potentiel de développement important. L'équipement dédié permettra également d'accueillir toute rencontre de championnat national, dont la Ligue Nationale A, en alternance avec les compétitions et stages de judo le week-end. De plus, grâce à cet équipement, il sera possible, sur le site du centre sportif du Bois-des-Frères, d'accueillir des tournois et compétitions internationales.

Aménagements extérieurs

Les aménagements extérieurs répondent à la demande du PLQ en créant des espaces de qualité à l'usage de tous et en formant une barrière végétale de protection aux nuisances de la route de Vernier. Ils créent par ailleurs un lien entre les installations existantes et nouvelles et le réseau de cheminement de la commune de Vernier.

Cette demande de crédit est la pierre manquante sur ce site permettant la réalisation d'un centre sportif d'envergure en accord avec la résolution PR 1223-11 du 7 juin 2017, concernant la mise à jour du Plan directeur cantonal «Genève 2030», tout en répondant aux recommandations de la Commission des sports quant à la matérialisation du projet.

Contact

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Mme Frédérique Perler, Maire de Genève, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand,
collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 / 076 375 69 44 – catherine.armand@ville-ge.ch

Département de la sécurité et des sports

M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication
079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch